

## COMMUNIQUÉ DU COMITÉ NATIONAL

Le comité national s'est réuni en visioconférence le vendredi 2 septembre 2022.

Alors que l'établissement du projet de loi de finances 2023 suit son cours, le comité national réaffirme la nécessité de faire valoir les spécificités des contrôleurs aériens avec :

- la compensation intégrale de l'inflation dont le financement est prévu dans les plans de performance européens ;
- la planification et l'anticipation des recrutements pour faire face à la vague sans précédent de départs à la retraite à compter de 2029.

Le bureau national a porté, à de multiples reprises, ces revendications dans le cadre du dialogue social classique auquel le SNCTA est attaché. Le comité national ne peut accepter qu'aucune réponse ni garantie n'aient été apportées par les Pouvoirs publics à ces demandes légitimes.

Face à la situation inflationniste et à l'impératif opérationnel de préparer dès à présent la fin de la décennie, le SNCTA appelle à la mobilisation et dépose un préavis de grève national le vendredi 16 septembre 2022.

*Adopté à l'unanimité*